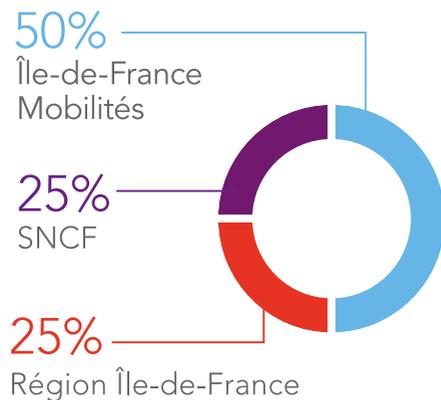


> LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AGISSENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Montgeron Crosne s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des personnes à mobilité réduite du parking de la gare jusqu'à la montée dans le train, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

> MONTANT DES TRAVAUX DANS VOTRE GARE : 21 500 000 €



PARIMAGE - 29909 - SNCF - RCS BOBIGNY B 552 049 447 - 09/2018



RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DES TRAVAUX : DÉCEMBRE 2018
DURÉE : 15 MOIS

> LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOTRE GARE



Rehaussement
des quais



Mise en conformité
de la signalétique
et de l'éclairage



WC adapté



Bandes de guidage
et bandes d'éveil
à la vigilance



Remplacement des
abris voyageurs



Balises sonores



Escaliers fixes



Ascenseurs



Mains courantes



Bornes d'alarme
d'urgence



Création de
rampes d'accès



Validation

> FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

> PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Pendant les travaux, les accès aux quais pourront être modifiés. Une signalétique piétonne sera mise en place.

Des nuisances sonores nocturnes, en semaine et en week-ends sont à prévoir. Une communication spécifique sera diffusée.

Pour assurer la sécurité des voyageurs, la circulation des trains sera modifiée certains week-ends de l'année. Des bus de substitution desserviront les gares entre Paris Gare de Lyon et Melun. Une communication spécifique sera déployée en amont.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible.

Retrouvez l'actualité de votre ligne sur le blog de la ligne D : maligned.transilien.com